



## Pack Camion+

- Des indemnités pour les dommages causés par le chargement et le déchargement
- Le remboursement des dégâts causés par les marchandises transportées
- La couverture des dommages causés par le bennage et le renversement de votre camion
- Une assurance contre les dommages dus à la mise en ciseaux
- La couverture des objets personnels du conducteur
- Un excellent rapport qualité / prix / service

**Le Pack Camion+ est le complément idéal à votre assurance Dégâts Matériels. Vous qui cherchez une protection optimale de votre camion, vous trouverez, grâce au Pack Camion+, une série de garanties complémentaires uniques en Belgique.**

### Les atouts du Pack Camion+

#### **Des indemnités pour les dommages causés par le chargement et le déchargement**

*Lors du chargement, un chariot élévateur heurte et déchire la bâche du camion ? Les marchandises basculent et endommagent la porte arrière du camion ? Pas de panique : c'est couvert. En effet, si votre camion et/ou sa remorque subi(ssen)t des dommages lors du chargement ou du déchargement de marchandises, ces dommages sont indemnisés.*

#### **Une couverture pour les dommages causés par les marchandises transportées**

*Le camion freine brusquement et les marchandises mal arrimées glissent et viennent heurter la cabine ? Les dommages causés à votre véhicule ou sa remorque par les marchandises transportées vous sont remboursés.*

#### **Une couverture des dommages causés par le bennage**

*Alors que le camion est en train de déverser le contenu de sa benne, une partie du sable reste collé à cause de l'humidité. Les forces sur le système hydraulique de levage sont déséquilibrées et ce système permettant de relever la benne se plie ?*

Heureusement, le Pack Camion+ vous indemnise si la structure de votre camion subit des dommages directs par ou pendant le bennage du véhicule.

**Une intervention pour les dommages causés par le basculement du véhicule**

Lors du chargement, les marchandises provoquent un déséquilibre, l'un des points d'appuis s'affaisse et le camion se renverse ? Le bras de la grue montée sur le châssis du camion est en porte-à-faux et déséquilibre le camion ? Grâce au Pack Camion+, les dégâts sont remboursés.

**Une couverture des dommages dus à la mise en ciseaux du véhicule et de sa remorque**

Le chauffeur fait une mauvaise manœuvre qui entraîne la mise en ciseaux du véhicule ? Lors d'une manœuvre trop serrée, le véhicule tracteur se met en ciseaux avec sa remorque et les deux s'endommagent mutuellement ou endommagent l'axe de remorquage (= axe de jonction entre la remorque et le véhicule tracteur) ? Vous êtes assuré !

**La couverture de vos objets personnels**

Vous êtes assuré en Omnium ? Dans ce cas, lors d'un accident, votre Omnium rembourse les dommages au véhicule, mais pas ceux faits aux objets personnels du conducteur (PC portable, GSM, ...). Le Pack Camion+ comble cette lacune jusqu'à 2.000 EUR !

**Un excellent rapport qualité / prix / service**

Pour un supplément de 10 % de votre prime Dégâts Matériels, vous offrez une protection optimale à votre camion. Profitez de cette offre exceptionnelle.

*Et bien sûr, votre principal atout, c'est le conseil de votre courtier ! En tant qu'indépendant, votre courtier est le mieux qualifié pour vous indiquer la meilleure des protections. C'est également votre interlocuteur privilégié en cas de sinistre.*

Ce document constitue une information générale sur ces assurances. L'étendue exacte des garanties est décrite dans les conditions générales du Pack Camion+.

## Votre plus, c'est votre courtier.

Votre courtier est un **spécialiste** qui maîtrise parfaitement tous les aspects de l'assurance et des placements. Fort d'une solide formation et d'une large expérience, il connaît son métier comme personne.

Votre courtier est un **indépendant** qui collabore avec plusieurs compagnies. Il peut comparer (prix, qualité, service) et vous proposer la solution qui vous convient le mieux.

Votre courtier **habite dans votre région**. Vous le connaissez, il vous connaît, souvent depuis des années. Cela facilite incontestablement le contact et le dialogue.

AG Insurance collabore étroitement avec les courtiers et dispose du réseau de courtiers le plus dense du pays. Il y en a toujours un près de chez vous.

AG Insurance sa – RPM Bruxelles – TVA BE 0404.494.849 – [www.aginsurance.be](http://www.aginsurance.be)  
Bd. E. Jacquain 53, B-1000 Bruxelles – Tél. +32(0)2 664 81 11 – Fax +32(0)2 664 81 50

Editeur Responsable: Anny Versteegen

